

Résolution présentée par la délégation des Etats fédérés de Micronésie

Thème	Conflits et sécurité internationale
Concerne	Réglementations des bases militaires étrangères
L'Assemblée générale,	
Alarmée	par la militarisation croissante dans les îles de la région du Pacifique, en particulier les Etats fédérés de Micronésie, Guam, les Philippines et les îles Marshall, ces deux dernières années,
Rappelant	l'accord de Libre Association de 1986 avec les Etats-Unis renouvelé cette année, permettant une migration sans visa vers les Etats-Unis et accordant une aide financière de 3.3 milliards de dollars sur la période de 2024 à 2043, en échange du contrôle américain absolu sur la défense des FSM, notamment avec la présence de bases militaires,
Affligée	par les conséquences désastreuses de ces bases militaires, positionnant le pays dans une zone géopolitique vulnérable aux tensions croissantes entre la Chine et les Etats-Unis,
Constatant	avec inquiétude l'impact environnemental de ces bases militaires, qui entravent le développement d'une économie durable, notamment dans le secteur de l'écotourisme qui n'attire qu'environ 15 000 visiteurs par an,
Préoccupée	par les effets néfastes sur l'état moral de la population, dépourvue de sentiment de sécurité au sein du pays,
Scandalisée	par le manque de considération envers les régions moins stratégiques mais nécessitant une aide militaire en raison de conflits et d'instabilités, tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Timor-Leste et la République centrafricaine,
Décide	d'établir une alliance entre le Forum des îles du Pacifique et les Caraïbes pour collaborer en matière de défense militaire, afin de réduire la dépendance aux grandes puissances étrangères, <ul style="list-style-type: none"><li>- d'implanter le projet "Zone militaire responsable" en collaboration avec le PIF et les Caraïbes, exigeant que toute nouvelle construction militaire soit compensée par un investissement équivalent, estimé à 100 millions de dollars, dans des infrastructures durables et dans la formation des forces militaires locales,</li><li>- de proposer une répartition plus équitable des futures infrastructures militaires étrangères, ciblant les pays vulnérables du Pacifique et d'Afrique nécessitant davantage d'aide militaire pour assurer leur stabilité durable.</li></ul>

*Le texte français fait foi.*